

Accompagner et sensibiliser à la pratique de la prévention et gestion de proximité des biodéchets sur le territoire

RS7639 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	210, 341, 343
Formacode(s)	12593, 12578, 12594, 21046
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	26/06/2026
Date d'échéance	26/06/2029

Certificateur(s)

RESEAU COMPOST CITOYEN · SIRET : 52231342800032

Partenaires habilités

24 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 24 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ARBORESCENCE	44814216600025	Former et organiser l'évaluation
AU RAS DU SOL	50530695100045	Former et organiser l'évaluation
COMPOST ET NATURE	90317028000015	Former et organiser l'évaluation
COMPOSTONS	83360580100020	Former et organiser l'évaluation
COMPOSTONS	83360580100038	Former et organiser l'évaluation
DM COMPOST	79216758700015	Former et organiser l'évaluation
EISENIA	50842429800042	Former et organiser l'évaluation
EISENIA	50842429800067	Former et organiser l'évaluation
HUMUS & ASSOCIES (H & A)	75107805600049	Former et organiser l'évaluation
LES CYCLOPOSTEURS	88915879600025	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 24 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs7639-accompagner-et-sensibiliser-a-la-pratique-de-la-prevention-et-gestion-de-proximite-des-biodechets-sur-le-territoire/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

D'ici le 31 décembre 2023, chaque citoyen devra être en mesure de pouvoir trier ses biodéchets à la source et de les valoriser (Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite "loi AGECE").

L'objectif de la certification "Accompagner et sensibiliser à la pratique de la Prévention et gestion de proximité des biodéchets ("PGprox") sur le territoire" est donc de participer à impulser le développement de compétences techniques et d'animation chez les acteurs de la filière PGprox afin de permettre le déploiement d'opérations de

compostage de proximité sur le territoire dès maintenant et dans l'objectif de la loi AGEC.

Un professionnel qui dispose des compétences pour "accompagner et sensibiliser à la pratique de la prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGprox) sur le territoire" (appelée usuellement "Guide Composteur") entreprend des activités opérationnelles de terrain. Cette personne, le plus souvent possible en étroite collaboration avec un spécialiste certifié "Organiser et déployer des opérations de PGprox sur le territoire" (appelé usuellement "Maître Composteur"), informe, sensibilise et accompagne différents publics : les ménages pratiquant la gestion domestique ou partagée des biodéchets, les acteurs de site de production de déchets de cuisine et de table pratiquant le compostage autonome en établissement et aussi le grand public, scolaires, professionnels.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Présenter les différents procédés techniques indispensables au bon fonctionnement des équipements de Prévention et Gestion de proximité des biodéchets, dans le but de conseiller les usagers, en veillant au bon démarrage, à la prise en main et à la mise en œuvre des équipements.

Réaliser auprès de différents publics (ménages, producteurs non ménagers de biodéchets, scolaires, autres usagers) des démonstrations et travaux pratiques dans le but de montrer les gestes et actions indispensables au bon fonctionnement d'un équipement de PGProx, en utilisant des supports existants tels que des installations déjà mises en place, des sites de démonstration, des stands de sensibilisation, et en précisant les postures adaptées à la santé et sécurité des personnes.

Argumenter auprès du grand public en prenant en compte la diversité des cibles, y compris les personnes en situation de handicap, afin de démontrer l'utilité de la PGprox en s'appuyant sur une situation donnée dans un contexte déterminé.

Identifier les rôles, fonctions et liens entre les différents acteurs de la PGprox de son territoire, afin de trouver des prescripteurs et relais de terrain bénévoles et salariés, en menant un travail de recherche documentaire et des rencontres avec ces acteurs.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le dispositif s'adresse à toute personne majeure :

- qui dispose d'un projet professionnel et qui justifie d'une expérience professionnelle ou personnelle avérée en adéquation avec les objectifs de la certification.
- qui possède des capacités intellectuelles de compréhension orale et écrite, et des capacités d'utilisation des outils informatiques (traitement de texte, email, navigation internet, outil de visioconférence).
- autonome dans les déplacements et les gestes de la vie quotidienne et qui dispose des capacités physiques à utiliser des outils de jardinage et de manutention légère (du type biodéchets et composts...)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury sera composé de trois membres :

- un représentant du réseau des OF partenaires habilités à préparer les candidats à la certification « Accompagner la pratique de la PGProx sur le territoire ». La session d'évaluation sera organisée de telle sorte que ce membre du jury ne puisse pas être un des formateurs du candidat.
- deux professionnels de la filière PGprox (par exemple un chargé de mission d'une collectivité à compétence déchets, un dirigeant ou salarié d'une structure relais des collectivités sur la prévention des biodéchets).

Base légale

Date de décision	26/06/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	26/06/2029
Date de dernière délivrance possible	26/12/2029

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	237	—	—	—
2024	405	—	—	—
2023	191	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RS6396

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7639/>

Où se former

Formations référencées	10
Organismes	8
Régions couvertes	8
Prix indicatif	1 560 € – 2 290 €
Durée	35 – 42 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	4 095 €
Coût moyen par dossier	2 048 €
Durée moyenne	42 h
Période	09/2026
France compétences	73 %
Entreprise	17 %
Reste à charge titulaire	10 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.